

Hausse des prix de l'assurance habitation et automobile : 30 % des Français renoncent à déclarer des sinistres par pragmatisme économique

La néo-assurance **Leocare** met en évidence un comportement de plus en plus marqué chez les Français confrontés à l'inflation¹. Alors que l'on pourrait s'attendre à une progression des fraudes, une nouvelle étude² révèle une autre réalité. Souscrire pour apporter une protection, l'assurance devient une source d'inquiétude financière qui pousse un tiers des assurés à ne pas déclarer certains sinistres par peur d'une majoration de leur cotisation. Mais moins déclarés, les petits sinistres du quotidien peuvent finir par coûter plus cher aux assurés comme aux assureurs.

Frauder : la solution anti-crise des Français ?

Non. La grande majorité des Français (89 %) déclarent n'avoir jamais fraudé. Ils ne seraient que 11 % à tromper leur assurance lors d'un sinistre impliquant le logement (5%) ou un véhicule (6%). **La fraude reste une pratique minoritaire car risquée pour l'assuré.** Il encourt la résiliation de son contrat voire des poursuites judiciaires et financières. Le délit sera inscrit dans un fichier national limitant son accès à des assurances abordables.

Parmi les pratiques condamnables, 8 % des assurés reconnaissent avoir fourni de fausses factures, et 1 Français sur 10 admet avoir souscrit une assurance après un sinistre. La falsification des informations est aussi fréquente que l'exagération intentionnelle des dommages. Ainsi, 11% des assurés avouent surestimer les dégâts pour augmenter les indemnisations. Cette fraude grimpe à 20 % en Île-de-France.

Déclarer son sinistre est un arbitrage pour près d'un Français sur deux (46 %)

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, l'assurance n'échappe pas au pragmatisme économique. Face à l'inflation, 46% des Français évaluent les coûts et les avantages à déclarer un sinistre à leur assurance. Un arbitrage parfois à la limite de la fraude pour 21% des assurés qui déclarent pouvoir être tentés de surestimer le montant des dommages.

Plutôt que de risquer une hausse de la prime d'assurance, ils sont 30 % à renoncer à déclarer un sinistre. Ces dommages sur lesquels les Français préfèrent faire l'impasse – quitte à assumer les coûts – sont souvent minimes. Les conducteurs évoquent ne pas signaler un impact de gravillon sur le pare-brise (46 %) ou un accrochage avec un trottoir (59 %). Idem pour les résidents qui ne signalent pas toujours une infiltration de pluie (49%) ou un appareil électroménager en panne (58%). Pourtant ces aléas du quotidien peuvent empirer jusqu'à représenter des coûts importants.

¹ + 8 % à + 12 % pour les primes d'assurance habitation et + 4 % à + 6 % pour l'automobile d'après une étude réalisée en janvier 2025.

² Étude conduite le 17 mars 2025 par Poll&Roll sur un panel de 1 000 personnes représentatives de la population française.

La phobie administrative, ce mal bien Français.

Indéniablement, l'impact sur les primes d'assurance est un facteur dissuasif à la déclaration des sinistres. Ainsi, **66 % des assurés déclareraient plus souvent leurs dommages si le prix de l'assurance ne dépendait pas du nombre de sinistres**, dont 26 % sans hésitation. Pourtant, d'autres obstacles plus structurels freinent les déclarations. Les démarches administratives demeurent dissuasives pour 65 % des assurés. Les délais de traitement des dossiers constituent aussi un facteur de découragement pour un Français sur deux. Enfin, les interventions physiques mais nécessaires à l'indemnisation restent perçues comme contraignantes par 32 % des sondés.

"Un sinistre mineur non pris en charge peut vite devenir un problème majeur, et représenter un risque pour l'assuré. À terme, ces coûts plus élevés pèsent aussi sur les assurances, qui les répercutent sur l'ensemble des contrats. Ne pas déclarer, c'est un calcul à court terme qui pénalise autant l'individu que le modèle mutualiste des assurances en France. Mieux vaut anticiper et s'assurer plutôt que faire face à des conséquences plus lourdes." souligne Christophe Dandois, co-fondateur de Leocare.

À propos de Leocare

Fondée en 2017 par deux spécialistes de la transformation digitale, Christophe Dandois et Nouredine Bekrar, Leocare est la première néo-assurance multiservices – habitation, auto, moto et smartphone – 100 % mobile. Consciente que les produits proposés par les assureurs ne correspondent plus au mode de vie des Français, l'application mobile Leocare leur offre des garanties et des services innovants d'assurance parfaitement adaptés à tous les moments de leur vie, grâce notamment à une technologie temps réel ET un dialogue permanent. www.leocare.eu/fr